



**CERTIFICAT DE SPECIALISATION EN DIDACTIQUE D'UNE DISCIPLINE SUPPLEMENTAIRE – CSDS
DIPLOME ADDITIONNEL
SPECIALISATION CERTIFICATE IN THE TEACHING OF A SUPPLEMENTARY DISCIPLINE
ADDITIONAL DIPLOMA**

PLAN D'ÉTUDES *

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

Module	Titre thématique	Crédits ECTS	Mode de formation
F4SXXXX	Discipline - Séminaire de recherche en didactique de la discipline	5	Cours
F4SXXXX	Discipline - Atelier de didactique B - secondaire I et II	6	Ateliers
Stages en responsabilité d'enseignement et en accompagnement au secondaire I et II		19	
F4S9XXX	Discipline - Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée Un stage en responsabilité : 4 à 6 heures d'enseignement par semaine du 26 août 2018 au 30 juin 2019, conformément au Règlement d'études Forensec 2019, article 40**		
F4S9XXX	Discipline – Stage pratique dans l'autre niveau/ordre d'enseignement Un stage en accompagnement (90h dans l'autre ordre d'enseignement) conformément au Règlement d'études Forensec 2019, article 40**		
Total CSDS		30	

Les étudiant-e-s en histoire et géographie doivent obligatoirement suivre le cours « Éducation à la citoyenneté » en plus des cours du présent plan d'études.

* Ce plan d'études est entré en vigueur le 28 août 2019.

** Pour plus d'informations concernant l'organisation des stages pendant la formation veuillez-vous référer à la « Directive d'opérationnalisation des stages-CSDS (2019) »

Pour rappel, la formation compte 30 crédits ECTS à acquérir; ceci équivaut à 900 heures de travail comprenant des heures de cours, des heures de stage, des lectures, des travaux d'évaluation, etc...

Ce calcul est fait sur la base du système de mesure de la charge de travail que doit fournir un étudiant pour atteindre les objectifs de formation (cf. European Credits Transfert System (ECTS) ; 1 crédits ECTS = 25 à 30 heures de travail).